

# Information Municipale de Voulon

## MUTUELLE COMMUNALE

Une réunion publique aura lieu pour présenter la Santé Communale :

**Mardi 13 novembre à 18h00**

**à la salle des associations (à coté de la mairie).**

*Si vous ne pouvez pas y participer à la réunion d'information, et que vous êtes intéressé:*

- Retrouver les informations à la mairie de Voulon
- Ou Contacter Thibaut Chaligné 06.49.21.23.30

### Pourquoi une santé communale ?

Aujourd'hui la majorité des salariés bénéficient d'une couverture complémentaire santé proposée par leur employeur. En revanche, **les agriculteurs, artisans, étudiants, fonctionnaires, professions libérales, retraités, salariés en contrat court et les personnes sans activité** doivent souscrire individuellement ou renoncer à une mutuelle pour des motifs personnels, souvent financiers. **Les membres du conseil municipal, désireux de venir en aide aux habitants concernés, ont décidé de mettre en place une « mutuelle communale ».**

#### Quelles sont vos attentes ?



Les frais de santé augmentent et la Sécurité sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être **correctement remboursé** des frais médicaux courants est une priorité pour les français.



La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes. Proposer une **complémentaire santé à un tarif attractif** permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.



La complémentaire santé communale permet de se **simplifier la vie au quotidien** grâce au tiers payant et à la présence d'un interlocuteur pour répondre à vos questions.

#### En plus d'un service de proximité, quels sont les avantages d'une santé communale ?



➤ Vous avez accès à une bonne complémentaire santé **couvrant vos besoins**.



➤ Vous bénéficiez d'un **tarif avantageux** (tarif de groupe pour les habitants de la commune).



➤ **L'offre est simple** et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.